

Sachdokumentation:

Signatur: DS 4147

Permalink: www.sachdokumentation.ch/bestand/ds/4147



Nutzungsbestimmungen

Dieses elektronische Dokument wird vom Schweizerischen Sozialarchiv zur Verfügung gestellt. Es kann in der angebotenen Form für den Eigengebrauch reproduziert und genutzt werden (private Verwendung, inkl. Lehre und Forschung). Für das Einhalten der urheberrechtlichen Bestimmungen ist der/die Nutzer/in verantwortlich. Jede Verwendung muss mit einem Quellennachweis versehen sein.

Zitierweise für graue Literatur

Elektronische Broschüren und Flugschriften (DS) aus den Dossiers der Sachdokumentation des Sozialarchivs werden gemäss den üblichen Zitierrichtlinien für wissenschaftliche Literatur wenn möglich einzeln zitiert. Es ist jedoch sinnvoll, die verwendeten thematischen Dossiers ebenfalls zu zitieren. Anzugeben sind demnach die Signatur des einzelnen Dokuments sowie das zugehörige Dossier.

« Les policiers nous ont pris nos téléphones et nous ont chassés dans une forêt, nous frappant et même tirant avec leurs pistolets, juste à côté de nos têtes.

Nous avons demandé nos téléphones pour pouvoir nous orienter...
Mais ils n'ont pas voulu.

Un de mes amis a été poursuivi par un chien et est tombé dans la rivière. Il est mort.
D'autres ont été tabassés, blessés. »

Neuchâtel, Lausanne et Fribourg,
le 18 octobre 2022

Lettre ouverte au Secrétariat d'Etat aux migrations Stop aux renvois Dublin vers la Croatie

Madame la secrétaire d'Etat,
Christine Schraner Burgener,

Par la présente lettre, nous dénonçons l'attitude du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) dans sa gestion des cas dits «Dublin». En effet, d'innombrables renvois sont actuellement prononcés et exécutés vers la Croatie, où des violences policières, des violences d'État, sont commises en toute impunité et au su de la Confédération. Par conséquent, **nous exigeons l'arrêt immédiat de ces renvois ainsi qu'une réévaluation urgente de la politique d'asile du SEM.**

Depuis plusieurs semaines, les permanences cantonales de Droit de Rester Neuchâtel, Fribourg et Lausanne sont débordées par des situations étonnamment similaires. Nous avons en effet reçu (et continuons de recevoir) des dizaines de récits de personnes et de familles ayant fui leur pays d'origine – notamment le Burundi, où la crise politique s'est particulièrement aggravée ces dernières années¹, mais également l'Afghanistan, la Somalie ou la Turquie – pour ensuite subir des violences et discriminations répétées en Croatie. D'une part, les autorités croates procèdent à de nombreux « pushbacks » des personnes voulant entrer sur le territoire. Des pratiques de refoulement qui, nous le rappelons, sont illégales en vertu du droit international et ont déjà été dénoncées à de multiples reprises et depuis plusieurs années par des ONG. D'autre part, lorsque la police décide d'arrêter ces réfugié-es (après les avoir refoulé-es plusieurs fois), cette dernière se distingue par des pratiques inhumaines : violences physiques, psychologiques et sexuelles, insultes racistes, vols et/ou destructions de biens personnels, enfermement dans des locaux avec accès limité ou inexistant à des ressources alimentaires et sanitaires, etc. Entre et au milieu de tous ces traitements violents, humiliants et dégradants, la police en profite par ailleurs pour enregistrer les empreintes digitales des personnes réfugiées et **les forcer à signer des documents en croate**, avant de les relâcher ou de les placer dans des camps. L'enregistrement des demandes d'asile des personnes réfugiées est donc pratiqué sous la contrainte, la violence et l'intimidation de la police locale. Il ne fait aucun sens de renvoyer des personnes vers leurs persécuteurs, dans quelque pays qu'il soit.

¹ « Les organisations de défense des droits humains internationales comme burundaises ont documenté des meurtres, disparitions, actes de torture et mauvais traitements, des cas d'arrestations et de détention arbitraires, ainsi que des violences sexuelles et sexistes. Des cadavres non-identifiés, souvent mutilés ou ligotés, ont été découverts à intervalles réguliers dans différentes provinces, souvent enterrés par les autorités locales, des membres des Imbonerakure ou des policiers, sans qu'il y ait eu d'enquête », « Rapport mondial 2022: Burundi », Human Rights Watch, <https://www.hrw.org/fr/world-report/2022/country-chapters/380886>.

En octobre de l'année dernière déjà, le rapport *Lighthouse*², fruit du travail d'investigation de plusieurs médias, faisait la lumière sur les violences perpétrées par la police croate. Puis, en décembre 2021, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) ont confirmé que des pushbacks et traitements dégradants étaient pratiqués par les autorités croates dans des jugements³ et des rapports⁴. L'équipe forensique du CPT a constaté à plusieurs reprises sur les corps des personnes migrantes des blessures consécutives à des violences policières. Enfin, le 13 septembre dernier, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) **alertait les autorités compétentes** à travers la publication d'un **nouveau rapport accablant sur les violences policières commises en Croatie et en Bulgarie**⁵.

Elle a notamment rappelé que « l'usage de la violence par les autorités bulgares et croates à l'encontre des personnes en quête de protection est contraire aux obligations de droit international public, notamment à l'article 3 CEDH (interdiction de la torture) », avant de conclure que, « [e]n raison de la fréquence de ces incidents et des nombreuses preuves, il faut partir du principe qu'il s'agit d'un recours systématique à la violence, toléré, voire voulu, par les États concernés. La situation à la frontière ne peut pas être considérée isolément de celle à l'intérieur du pays. La présomption selon laquelle ces États respectent leurs obligations internationales ne saurait donc être maintenue ». L'OSAR demande donc au SEM de **renoncer aux transferts vers la Croatie et la Bulgarie**, demande que nous réitérons avec la plus grande force.

Par ailleurs, nous rappelons une évidence que le SEM semble également vouloir sciemment ignorer : les personnes passées par la Croatie et qui ont à ce jour demandé l'asile en Suisse ont dû faire face à des violences à la fois dans leur pays d'origine et durant leur parcours migratoire. En décidant de renvoyer automatiquement en Croatie les personnes dont les empreintes et l'enregistrement ont été obtenus de force et dans les conditions violentes décrites ci-dessus, **le SEM participe à une forme supplémentaire de violence et d'oppression**. Plutôt que d'être réactualisés, les traumatismes et les séquelles subis par ces réfugié·es dans plusieurs pays nécessitent une prise en charge adéquate et humaine. Les personnes que nous rencontrons nous disent préférer « plutôt mourir que de retourner en Croatie ». Leur vulnérabilité tant sur le plan physique que psychique ne peut être décemment réfutée au vu des éléments rapportés.

L'État seul possède les moyens structurels d'y répondre, et nous l'enjoignons à y remédier au plus vite.

Ce faisant, et alors que le SEM parle de « cas isolés », **nous dénonçons un véritable *modus operandi* de la part des autorités croates**. Dès lors et au vu du nombre croissant de témoignages recueillis et de la concomitance des violences rapportées dans ces derniers, **trois constats s'imposent** :

1 Violence policière

Les nombreux témoignages recueillis ces dernières semaines mettent en lumière deux pratiques récurrentes de la police croate, à savoir **le recours à la violence sous toutes ses formes** (physiques, psychologiques, sexuelles et racistes) et **l'obtention forcée, non éclairée et non consentie** des personnes arrêtées à déposer une demande d'asile en Croatie. **Ces phénomènes sont d'ordre systémique.**

2 « Unmasking Europe's Shadow Armies », *Lighthouse Reports*, 06.10.2021, <https://www.lighthousereports.nl/investigation/unmasking-europes-shadow-armies/>

3 <https://hudoc.echr.coe.int/eng/#%7B%22cite-mid%22:%5B%22001-213213%22%5D%7D>

4 <https://rm.coe.int/1680a4c199>

5 « Violences policières en Bulgarie et en Croatie : conséquences pour les transferts Dublin », OSAR, 13.09.2022. <https://www.osar.ch/publications/news-et-recits/violences-policieres-en-croatie-et-en-bulgarie-losar-demande-de-renoncer-aux-transferts-vers-ces-deux-pays>

2 Nombre de victimes

Le nombre de personnes victimes de ces pratiques inhumaines avant d'arriver en Suisse pour demander l'asile est **inévitavelmente beaucoup plus grand** que les dizaines de cas dont nous avons eu connaissance jusqu'à maintenant. En effet, Droit de Rester ne représentant que quelques petites structures locales aux forces entièrement bénévoles, **nous n'avons probablement aperçu que la pointe de l'iceberg**. Nous sommes actuellement en contact avec plus d'une centaine de personnes concernées.

3 Responsabilité du SEM

À la suite de cela, nous pouvons donc en déduire que le SEM, au travers des entretiens qu'il mène avec chaque nouvel·le arrivant·e dans les centres fédéraux, **a eu connaissance des violences subies** par les personnes entendues et des multiples et répétées pratiques illicites de la police croate.

Compte du tenu de l'ampleur et du caractère répété du phénomène, la responsabilité du SEM est à cet égard clairement engagée.

En conclusion, nous exigeons de la part du SEM qu'il **cesse avec effet immédiat les renvois Dublin vers la Croatie** et qu'il recourt pour ce faire à ladite « clause de souveraineté » inscrite à l'alinéa 1 de l'article 17 du Règlement Dublin III, qui lui permet **d'assumer la responsabilité** de traiter toute demande d'asile, « notamment pour des motifs humanitaires et de compassion »⁶. Il est impératif qu'à ce titre le SEM et la Confédération sortent de leur « formalisme excessif »⁷ et assument pleinement leur « tradition humanitaire » dont ils se targuent officiellement⁸.

La prise en charge rapide, efficace et non bureaucratique des personnes fuyant l'Ukraine depuis février de cette année nous l'ont montré: un accueil humain et adéquat est possible. Nous tenons également à souligner que le nombre important de personnes accueillies depuis le début de la guerre ne saurait justifier une inaction face à un besoin de protection urgent des victimes de violences étatiques en Croatie.

Vous trouverez, en accompagnement de ce courrier :

- Plusieurs témoignages recueillis auprès de personnes ayant subi des violences en Croatie et devant malgré tout faire face à la menace d'un renvoi Dublin vers ce pays;
- La liste des associations et personnalités qui ont co-signé et soutiennent cette lettre.

En espérant que vous saurez prendre la mesure de l'urgence et de la nécessité de notre demande, nous vous adressons, Madame, nos salutations les meilleures.

Pour les collectifs Droit de Rester romands,

Droit de rester Neuchâtel
Louise Wehrli

Droit de rester Lausanne
Pauline Milani

Droit de rester Fribourg
Sophie Guignard

6 Voir également : <https://www.amnesty.ch/fr/themes/asile-et-migrations/le-reglement-dublin-et-la-suisse/docs/2017/la-suisse-doit-davantage-appliquer-la-clause-de-souverainete-du-reglement-dublin>.

7 <https://www.amnesty.ch/fr/themes/asile-et-migrations/le-reglement-dublin-et-la-suisse>; voir aussi : <https://asile.ch/2017/12/04/fact-checking-clause-de-souverainete-sem-de-lintox-delegitimer-lappel-dublin/>

8 <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asyl/asyl/humanitaere-tradition.html> ; <https://www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/fr/home/politik-geschichte/die-schweiz-und-die-welt/humanitaere-tradition.html>.

Soutiennent la lettre ouverte

ACAT - Suisse

Association des Chrétiens
pour l'abolition de la torture

Anni Lanz, activiste des
droits humains

Association L'AMAR

Neuchâtel

Asylex

Bündnis unabhängige Rechtsarbeit im

Asylbereich – Coalition
des juristes indépendant-es
pour le droit d'asile

Causes oubliées

Coordination asile.ge

Charles Heller,
co-directeur de l'ONG
Border Forensics

CSP Centre Social Protestant Genève

**DJS Demokratische
Jurist·innen der Schweiz**
– Juristes démocrates
de Suisse

**Espace culturel Bleu
de Chine**
– Adriana et Philippe Loset

Feminist Asylum

FPA - Freiplatzaktion Basel

FPA - Freiplatzaktion Zürich

GAR – Groupe d'Appui aux
Réfugiés Bex

GAMEP – Groupe d'accueil
des migrant-es d'Épalinges
et Lausanne-Jorat

MASM – Médecins Action
Santé Migrants

MMF – Marche mondiale
des Femmes/Suisse

MSN – Migrant Solidarity
Network

NCBI – National Coalition
Building Institute

PangeaKolektif

Pierre Bühler,
théologien et éthicien

Poya Solidaire

Solidarité Tattes

Solidarité sans frontières

Solinetz Basel

Solinetz Luzern

Solinetz Zürich

SOS Asile Vaud

Vivre Ensemble

CHERCHEUSES
ET CHERCHEURS
EN MIGRATION:

Christin Achermann,
professeure en migration, droit et
société, Université de Neuchâtel

Camilla Alberti,
chercheuse post-doctorante, La-
boratoire d'études des processus
sociaux, Université de Neuchâtel

Anne-Laure Bertrand,
maître-assistante, Laboratoire
d'études des processus sociaux,
Université de Neuchâtel

Stefan Manser-Egli,
assistant-doctorant, Laboratoire
d'études des processus sociaux,
Université de Neuchâtel

Léone Ruiz,
assistante-doctorante, Laboratoire
d'études des processus sociaux,
Université de Neuchâtel

Emmanuel Charmillot,
doctorant, Laboratoire d'études
des processus sociaux/NCCR – on
the move, Université de Neuchâtel

Christina Mittmasser,
doctorante, Institut de géographie/
NCCR – on the move, Université de
Neuchâtel

**Robin Stünzi, Education
Officer, NCCR**
– on the move, Université de
Neuchâtel

Baptiste Aubert,
assistant-doctorant, Institut
d'ethnologie, Université
de Neuchâtel

Témoignages « cas Dublin »

Dans les pages qui suivent sont racontés plusieurs témoignages de personnes ayant subi des événements similaires lors de leur passage en Croatie.

Passage à tabac, poursuite avec des chiens, insultes racistes, moqueries, vols, manipulation, chantage, menaces, contrainte à signer des documents en croate : tous ces récits décrivent à la fois le mode opératoire et l'ampleur de la panoplie de la violence déployés par les autorités croates face aux réfugié·e·s.

Certains de ces témoignages ont été retranscrits tels quels, d'autres traduits d'une autre langue, ou encore réécrits à partir de notes. Les entretiens pouvaient durer une dizaine de minutes, ou plus de quarante-cinq. Les personnes racontaient leur histoire parfois seules, en famille ou en groupe. Tous les récits ne figurent pas dans ce dossier, faute de temps et de moyens, ou à des fins de discrétion souhaitée par certain·e·s. Tous les prénoms ont été anonymisés.

Mais la plupart des histoires que nous avons entendues et recueillies et qui sont partagées ici, le SEM les a également entendues, ou s'apprête à les entendre dans le cadre de la « procédure Dublin ». Pourtant, il continue de qualifier ces témoignages de « cas isolés », alors même que les nombreux récits que nous avons entendus ne représentent probablement et malheureusement qu'un très faible pourcentage du nombre total de personnes ayant vécu des violences similaires en Croatie avant de venir déposer une demande d'asile en Suisse.

Aujourd'hui, ces personnes ont choisi de visibiliser leur histoire pour qu'ils et elles ne soient pas renvoyé·e·s dans un pays qui les a persécuté·e·s.

Amina, Innocent et Gabriel

Amina, Innocent et leur neveu Gabriel (14 ans) sont partis du Burundi cet été avec une autre famille composée d'une mère et de ses trois enfants mineurs, dont un de trois ans.

La police nous a arrêtés au moment de passer la frontière entre la Croatie et Slovénie. Nous devions traverser par un champ de maïs et franchir une rivière. Les voisins nous ont vus, ils nous ont dénoncés. La police est arrivée avec une voiture, tous les feux et la sirène allumés etc. Ça faisait beaucoup de bruit. Nous étions cachés dans le maïs et la police a lâché les chiens, ils ont tiré trois fois avec un pistolet. La femme avec nous a crié de peur. À ce moment-là, on est tous sortis du champ. On a expliqué qu'on traversait le pays, qu'on ne voulait pas demander l'asile en Croatie. C'était 21h30 environ.

La police a commencé à matraquer mon mari, à lui jeter des coups de pied. Ils l'ont accusé d'être le passeur.

Les policiers nous ont interrogés et nous ont menacés de nous renvoyer au Burundi. Ils nous ont embarqués dans la voiture, mon mari enfermé dans le coffre. Ils ne nous ont pas dit la destination. Le voyage a duré environ 1h. Finalement, on est arrivé dans une salle vide avec de la paille sur le sol pour dormir. On avait un sac à dos avec un minimum de nourriture et de boisson, ainsi que de l'argent, environ 240 €. Les policiers nous ont tout pris. Ils nous ont privés de nourriture, même le petit de 3 ans n'a rien eu. Ils nous ont pris les empreintes digitales : on a pensé que c'était pour Interpol ou pour des contrôles de police, mais au lieu de cela, c'était pour EURODAC, on ne le savait pas, ils ne nous ont rien dit. C'est seulement vers 4h du matin qu'ils nous ont donné des biscuits.

Le jour après, ils nous ont amenés à un centre de Zagreb où ils nous ont enregistrés. On a pu manger à midi. Et là, ils nous ont rendu nos téléphones, mais pas l'argent.

Le soir, on a été privé de nourriture. Nous sommes sortis pour aller acheter de quoi manger, mais on ne nous a pas laissé entrer dans les magasins, à cause de la couleur de notre peau.

En Croatie, les gens s'arrêtaient dans la rue pour observer notre couleur de peau, pour nous regarder et parler de nous.

Le jour suivant, des personnes cagoulées sont arrivées au centre ; dans le couloir, il y avait au moins 5 personnes, et 3 ont forcé notre porte, elles ont bousculé Gabriel qui est tombé. Elles nous ont accusés de posséder de la drogue, alors qu'ils nous avaient fouillés auparavant. Elles ont accusé mon mari d'être une personne maléfique ; c'était à cause de ses tatouages. Le lendemain, nous avons appris qu'il fallait une carte pour manger, nous sommes allés la chercher. Nous avons cherché à savoir si d'autres personnes avaient subi la visite agressive des personnes cagoulées. Personne n'avait vécu ça !

En retournant dans notre chambre, on a découvert que les cartes étaient bloquées, on n'avait plus accès à notre chambre. Les voisins nous ont fait comprendre que la réception voulait nous voir. Mon mari et moi sommes restés là pendant 4 h. Deux femmes nous ont proposé de demander l'asile ici, de rester en Croatie, les autorités nous donneraient une maison, de l'argent, l'aide sociale... Nous recevions encore d'autres dommages.

Mais surtout, nous ne devons pas parler des violences, ni des accusations subies.

J'ai proposé aux dames de nous emmener à l'hôpital pour faire des analyses de sang, pour prouver notre innocence. Elles ont refusé en disant que tout était ok. Elles nous ont posé beaucoup de questions sur notre parcours, elles nous ont demandé de faire une déposition sur les raisons de notre départ du Burundi, avec la menace que si nous ne le faisons pas, elles nous renverraient au pays. Nous avons donc signé des documents. Elles ont dit vouloir chercher des infos et des vérifications auprès d'un avocat. Cela prendrait un jour ou deux. Pendant la nuit, tous les 7, nous avons pris la fuite et avons passé la frontière. Ça été facile !

Au centre ici en Suisse, mon mari est allé à l'infirmerie parce qu'il a encore des douleurs, des hématomes et des enflures à cause des passages à tabac. Aujourd'hui, il n'est toujours pas guéri. Malgré les soins reçus depuis deux semaines, il veut un vrai contrôle car il a peur de séquelles irrémédiables. Il n'a toujours pas vu le médecin. Gabriel et moi avons des problèmes psychologiques, j'ai demandé à Caritas de pouvoir parler avec un psychologue, mais j'attends toujours. On a tous des souvenirs douloureux, et ils reviennent encore et encore, ils ne partent pas.

Jackson et Maria

Jackson et Maria ont fui le Burundi cet été en prenant un vol pour la Serbie. Maria était enceinte au moment du départ et a dû accoucher à Belgrade, alors qu'elle, son mari et leur groupe tentaient d'entrer en Croatie en passant par la Bosnie.

Après la Serbie on est entrés en Bosnie à pied. On a d'abord essayé quatre fois d'entrer en Bosnie. Et aussi ma femme était enceinte, alors elle a dû retourner en Serbie pour accoucher. Après qu'elle a accouché on a donc essayé encore une fois d'entrer en Bosnie, mais le bébé n'avait pas de papiers, ni de Bosnie ni de Serbie. Après cela, on a marché jusqu'en Croatie.

C'était difficile d'entrer en Croatie, on a essayé plusieurs fois. On entre la première fois, ils nous pushback, deuxième fois, troisième, on est repoussé en Bosnie encore. On entre le ** août, et un des policiers qui nous ont attrapé a frappé ma femme. Elle est tombée sur le sol en pierre. Et après le policier nous a dit de lui montrer le trajet par lequel on est passé, il a demandé où on est passés. On est retournés pour voir ça, mais quand il a vu le chemin le premier policier a dit « Ah non, ça c'est un trajet de mines », et il a dit « Ok, passez par là et retournez en Bosnie ».

Mais après on voit encore une voiture de policiers, et ils nous disent « Non vous n'allez pas retourner, entrez dans la voiture. On va aller au commissariat ». Après ils nous ont enfermé pendant 2h au commissariat. Ensuite ils nous ont pris l'empreinte de tous les doigts, avec les photos.

Ils nous ont fait signer des documents dans une langue que je ne comprenais pas.

Le policier il a dit « Signe ça ». J'ai signé, et après il nous a relâché. A certains autres de notre groupe, il leur a donné un papier qui disait qu'ils avaient 7 jours pour quitter le territoire. Et d'autres sont restés avec la police. Ils nous ont dit « Partez, on ne veut pas de Noirs, allez en Slovénie, en Italie ou en Belgique, mais pas ici en Croatie. On ne veut pas les Noirs ».

On quitte le commissariat pour aller prendre le train.

Aussi, on a essayé de prendre le taxi et le chauffeur nous a dit « Non, je peux pas conduire les Noirs ».

Alors on marche jusqu'à la gare et on prend le train pour nous déposer à un endroit proche de la frontière avec la Slovénie, pour passer par la forêt.

Quand on est arrivés en Slovénie il y avait un mur, avec des fils barbelés, qu'on a passé par-dessus. Après avoir passé ça nous avons dormi dans la forêt. Puis des policiers slovènes sont arrivés et nous ont attrapé. Un des policiers il a demandé par où on est arrivés, on a montré là où il y a les fils barbelés. Il a dit « avec les fils barbelés ? », on a dit oui. Mais après il a dit « Ok on va y aller, il y a un camp », dont je ne sais pas le nom, où on va aller. Il nous montre le coin d'un camp, je ne sais pas. Après on continue, on trouve la gare où il y a le train qui va en Italie, à Trieste. On prend le train, et on arrive à Trieste à 4h du matin. On attend 8h le train suivant. On a dormi dans le parc à côté de la gare. Ensuite on a pris le bus et on est venu jusqu'à la gare de Milan. Et après on a pris le bus pour venir jusqu'en Suisse. On nous a arrêté à Chiasso. On a passé une nuit là-bas et la police nous a donné un billet pour venir ici au centre.

Patrick et Flora

Patrick et Flora sont originaires du Burundi mais étaient réfugiés au Kenya depuis 2011. Dans le camp où ils vivaient, ils ont été agressés par d'autres réfugiés et ont dû quitter le pays pour protéger leurs vies. Ils ont atteint le continent européen via la Grèce avant de traverser la Macédoine, la Serbie, puis la Bosnie. – Témoignage traduit de l'anglais.

Depuis la Bosnie, c'était un voyage très difficile pour arriver en Croatie. Parce que chaque fois que nous entrions en Croatie, la police nous attrapait et nous battait. Et je vous le dis, ils ne frappent pas pour de semblant... mais ils vous battent pour de vrai, vous savez. Ils vous battent parce que, quand ils vous attrapent, surtout quand vous êtes avec des Afghans, quand ils vous attrapent avec eux, mon ami, vous ne pouvez même pas l'imaginer. Parce que les Afghans, quand ils rencontrent la police, parfois ils se défendent. Alors quand la police vous attrape avec les Afghans, vous êtes battu très violemment.

Mon ami, ils te battent pour de vrai. Ils ne regardent pas où ils te battent. Tu es à terre mais ils continuent. Ils te frappent avec leurs bâtons, de très gros bâtons. Alors ils m'ont battu jusqu'à ce que mon épaule soit démise.

Ma femme a dû arracher mon t-shirt pour me faire un bandage.

On a essayé plusieurs fois d'entrer en Croatie, et la cinquième fois on a décidé de passer par la forêt. Des buissons, des buissons, des buissons, dans la montagne, on devait se cacher des gens. On a réussi à y aller, mais ma femme était fatiguée. Nous étions avec quatre autres personnes, ils sont partis parce qu'ils ne pouvaient pas nous attendre. Alors moi et ma femme, nous avons décidé d'aller là où nous pourrions peut-être voir quelqu'un qui pourrait nous aider avec de l'eau ou de la nourriture.

Nous étions très affamés, très fatigués, dû au fait d'avoir dû vivre plusieurs jours dans la forêt. Nous y sommes restés presque une semaine et demie.

Puis, quand nous avons décidé de sortir de la forêt et d'aller sur la route, la police est immédiatement venue. Ils nous ont attrapés, vous savez. Ils nous ont emmenés et mis dans leur véhicule où vous ne pouvez pas voir, où que vous alliez.

On a fait presque une heure et on est arrivés là où ils ont arrêté la voiture. Ils nous ont fait sortir. C'était leur endroit, leur bureau. Ils ont apporté les papiers, vous savez, « Hé vous, signez ici ». Vous savez, ils utilisaient leur langue, et ils vous donnaient des papiers en croate, « Signez ici ».

Tu ne peux pas lire, tu ne peux rien faire. On n'avait pas le choix parce qu'on ne peut pas être en désaccord.

On ne communiquait pas avec eux parce qu'ils parlaient leur langue. « Non, je ne parle pas anglais », ils disaient. Pas d'anglais, pas de français, mais on devait signer.

Ensuite ils nous ont emmenés là où il y avait des ordinateurs, et ils ont dit « Mettez vos doigts ». Après ça, la nuit, ma femme était très malade parce que, vous savez, elle a perdu trois bébés, elle a fait trois fausses couches. Alors on a essayé de leur dire qu'elle était très malade, elle pleurait. Les dents aussi, elle avait mal, elle pleurait très fort. Devant eux. On a essayé de leur dire mais ils riaient. « Burundians! Burundians! Talking Burundians! », et ils riaient. Mais vous savez, on a décidé de dormir là, mais ma femme n'a pas bien dormi parce qu'elle avait très mal. On était fatigués, sans nourriture et sans rien. On a dormi là.

Le lendemain matin, ils ont appelé un taxi et nous ont dit « Partez ». Pas d'argent, pas d'information, pas de papier, ils nous ont dit : « Partez ». Le taxi est venu à la police, c'est eux qui ont appelé le taxi. Et le taxi nous a emmenés là où il y a un centre. Mais dans le centre, il y avait beaucoup de gens. Pas d'endroit pour dormir parce qu'il y avait beaucoup de gens, alors on n'est pas restés là. On voulait continuer à avancer. J'ai appelé un taxi, comme un Uber, ça s'appelle Bolt, et on lui a dit qu'on voulait aller en Slovénie. Puis il nous a dit « Ok je vous emmène à cette frontière, vous payez ça ». On l'a payé quand on est arrivés à la frontière et il nous a dit « Allez par-là ». Mais j'ai utilisé Google Maps, puis on est passé dans la forêt, on est passé dans l'eau, et on est entrés en Slovénie. En Slovénie, nous avons pris un bus jusqu'en Italie.

Patrick et Flora – suite

En Italie, on a pris un train. Personne ne nous a arrêtés. Nous étions deux, vous savez, quand vous êtes deux et sans bagages, on fait moins attention à vous. Pas de police, rien.

Quand on est arrivés en Suisse, la police nous a arrêtés. Ils nous ont dit « Où sont vos papiers ? » et je leur ai dit « Nous allons à Genève », parce que je connaissais Genève, c'est là que se trouvent les bureaux de l'UNCHR, je leur ai dit « Je vais à l'UNCHR ». J'ai tous les papiers du camp de réfugiés, via mon adresse e-mail, alors je voulais aller là-bas pour tout leur dire parce qu'il n'y a aucune aide au Kenya. C'est pourquoi nous y sommes allés, mais en chemin, nous avons été attrapés par la police et ils nous ont amenés ici. Mais nous sommes en sécurité ici, ils ont bien traité ma femme, et nous sommes très heureux. C'est pourquoi nous avons décidé de venir ici.

Concernant mon épaule, jusqu'à présent, je suis soigné au centre. Ils m'ont dit qu'il y avait quelque chose qui me manquait dans l'épaule.

**J'ai besoin d'une opération.
Le problème c'est qu'ils
m'ont dit qu'ils feront mon
opération que quand j'aurai
l'asile.**

Et je souffre vraiment, vous savez. Mon épaule sort sans cesse, elle s'est déboîtée. Ils m'ont donné des médicaments contre la douleur mais, vous savez, c'est un médicament, même quand je le prends mon épaule se déboîte. Les médicaments ne guérissent pas mon épaule.

J'ai commencé la physiothérapie mais le thérapeute m'a dit « Je ne peux rien faire » parce que quand il essaie, mon épaule sort. Et c'est vraiment douloureux, je pleure comme un bébé. Quand je fais quelque chose, comme prendre un objet un peu lourd, mon épaule ressort à nouveau. Et quand elle sort, je dois la remettre en place immédiatement.

Je m'adapte comme je peux, mais, vous savez, c'est très dur. Mais grâce à Dieu, nous sommes ici maintenant. Le voyage a été très difficile, car nous avons commencé en juin 2022. Nous avons quitté le Kenya le ** juin, et nous sommes arrivés en Suisse le ** août.

Simeon et Rose

Simeon et Rose ont dû fuir le Burundi cet été après que Simeon, avocat, a dû échapper à une tentative d'assassinat de la part de membres du pouvoir en place. Il avait découvert l'identité du violeur présumé d'un enfant, et cette personne était proche du parti au pouvoir.

Comme beaucoup d'autres Burundais, Simeon et Rose ont pu fuir le pays en prenant un vol pour la Serbie, pays pour lequel il n'est pas nécessaire d'obtenir un visa pour y entrer. Depuis là, ils ont cherché à rejoindre la Suisse en passant par la Bosnie, la Croatie, la Slovénie, puis l'Italie. Mais, comme tant d'autres personnes empruntant la « route des Balkans », c'est en Croatie qu'ils ont dû faire face à l'oppression des autorités locales.

Nous sommes entrés en Croatie en passant par les champs, les forêts, etc. Nous avons essayé plusieurs fois d'entrer. La première fois, la police croate nous a attrapé dans la forêt. Mais, au lieu de nous amener au commissariat, à Zagreb, la police nous a jeté dans une autre forêt, loin, très loin. Elle nous a jeté dans une autre forêt, pour que nous retournions en Bosnie. Et quand la police nous a jeté dans cette forêt éloignée, elle nous a dit « Voilà Zagreb ». Ils nous insultaient dans les langues que nous ne comprenions pas. Et quand nous sommes de nouveau entrés en Croatie moi et ma femme avec notre groupe, ma femme était tellement fatiguée et malade. Alors la police croate s'est mal comportée envers ma femme.

Ma femme était fatiguée, et il est arrivé un moment où elle est tombée par terre. Lorsque j'ai fait un geste pour lever ma femme, la police m'a frappé sur la jambe, j'ai même une marque. Elle m'a frappé fort avec le pied.

Et puis, ma femme était fatiguée, en plus il faisait très froid, mais la police croate s'est mal comportée, elle ne respecte pas le droit de l'homme. Elle ne voit pas l'importance de l'homme. Le policier a mal parlé, dans la langue croate que je ne comprends pas, mais j'ai vu qu'il tentait de m'insulter, même si je comprends pas. Il a utilisé un ton d'insulte pour dire que ma femme..., il a dit « Woman crazy! Woman crazy! ». Mais ma femme était fatiguée, malade à cause du froid.

Et une deuxième chose que je peux dire, lorsque la police nous a amené dans le commissariat, la police nous a demandé « Est-ce que vous allez continuer ? », on a dit oui. « Vous continuez où ? ». « En Suisse ». La police nous a dit « Ok, pas de problème », puis elle nous a donné des feuilles à compléter, nous avons complété. Après avoir complété, la police nous a dit « Ok restez un instant ». On est resté dans la chambre. Après, la police nous a amené pour faire les empreintes. J'ai demandé à la police « C'est pourquoi ça ? », ils ont dit « Non non, c'est pour la sécurité, y'a pas

de problème ». Nous n'avions pas d'autre moyens que de faire ce qu'ils disaient.

C'est la police, donc nous étions dans une obligation d'accepter. Ils nous ont piégés.

J'ai demandé encore « Il n'y a pas de conséquences ? », et il m'a répondu « Non non il n'y a pas de conséquences ». Il nous a pris les empreintes, les dix doigts, pour moi et ma femme. Après, il nous a fait signer des choses. Je lui ai dit « Comment puis-je signer ? », car les documents étaient écrits en croate. Je lui ai demandé « Comment je peux signer une chose que je ne comprends pas ? ». J'ai essayé de lire un papier qui était écrit en français, la police m'a repoussé et m'a dit « Si tu continues, ça sera grave ». Comment je peux signer ?

Nous avons signé beaucoup de papiers. Après, on nous a donné un papier qui disait que nous avions sept jours pour quitter le territoire Schengen.

Et, après nous avoir donné ce papier, la police croate nous a fait sortir. Aujourd'hui je sais que c'était un piège de la police. Après le commissariat, la police nous a mis dans une camionnette, et puis ils nous ont amené vers le train, à la gare. Aussi, quand la police nous a donné le papier qui nous laissait 7 jours quitter le territoire Schengen, elle nous a dit que ce papier était comme un laissez-passer. Qu'aucun policier ne peut nous attraper dans le territoire croate. Une autre chose, après ces 7 jours, nous serons en situation illégale.

En résumé, la police ne respecte pas les droits de l'homme. Elle ne comprend pas la valeur de l'homme. Comment la Suisse veut nous faire retourner en Croatie alors que la police croate ne respecte pas les droits de l'homme ? Même si nous sommes des migrants nous avons des droits qui nous protègent. La Suisse c'est mon pays de rêve. Et la Suisse, c'est la sécurité. En plus comme j'ai fait du droit, j'ai vu les conventions et les traités qui ont été signés ici à Genève. C'est pourquoi j'ai choisi la Suisse.

Théodore

Je suis parti du Burundi en avion pour atterrir en Serbie car il est possible d'aller en Serbie sans visa et d'y rester pendant 2 mois. Je voulais venir en Suisse... un pays qui respecte les droits de l'Homme et où l'on parle ma langue, le français. Etant Tutsi, je fuyais les persécutions que nous continuons à subir de la part de la majorité Hutu. Au Burundi, seule la majorité a la parole ; il n'y a plus de radios indépendantes. Si tu es dans l'opposition, tu risques ta vie.

Le passeur que nous avons trouvé à Belgrade nous a fait prendre un bus jusqu'à la frontière avec la Bosnie. Ensuite notre groupe de 20 à 30 personnes s'est mis en route et a marché environ pendant deux jours jusqu'à la frontière avec la Croatie. Là, nous avons été arrêtés par des policiers croates qui nous ont menacés avec leurs pistolets, lâchant sur nous leurs chiens et nous rouant de coups de pied. Ils nous ont fait monter dans une camionnette, assis serrés. On avait de la peine à respirer. Il faisait chaud, le soleil tapait... un vrai cauchemar. Nous n'avions rien à boire et quand nous avons demandé de l'eau, ils nous en ont jeté au visage. Les policiers nous ont pris nos téléphones et nous ont chassé dans une forêt, nous frappant et même tirant avec leurs pistolets, juste à côté de nos têtes. Nous avons demandé nos téléphones pour pouvoir nous orienter... mais ils n'ont pas voulu. Un de mes amis a été poursuivi par un chien et est tombé dans la rivière. Il est mort. D'autres ont été tabassés, blessés.

Dans la forêt on a dormi, on a marché. Le matin, on avait soif, on a marché pour essayer de trouver une route. On voyait une route, mais on ne savait pas où elle allait. Pas d'eau, pas de nour-

riture. Le passeur était parti. Nous avons suivi cette route et tout à coup une voiture de police est arrivée. Les policiers nous ont jetés à terre et ont lancé loin nos sacs. Femmes, enfants, tous... ils nous ont mis dans une camionnette ressemblant à un container. On était entassés comme des animaux. Il faisait tout noir, il n'y avait pas d'air, c'était très difficile de respirer. Je me suis évanoui. Les policiers riaient, se moquaient de moi. Ils nous ont emmenés à un poste de police. Ils nous ont enfermés et on y est resté 24 heures. On a dormi par terre. C'était très compliqué pour avoir le droit d'aller aux toilettes. Nous étions 30-40 personnes. Ils ont pris nos empreintes et nous ont donné des papiers écrits en croate. Ensuite, ils nous ont amenés à une station de taxi en nous bousculant. Nous nous sommes dit qu'il fallait absolument partir d'ici. Nous sommes allés à la gare, avons pris un train qui allait jusqu'à Milan puis en Suisse. Je suis arrivé au centre le ** septembre.

Actuellement, je me réveille au milieu de la nuit en faisant des cauchemars. Je suis toujours en train d'étouffer, comme dans le container. J'ai besoin d'allumer la lumière pour voir que je ne suis pas dans un container fermé à clef.

Je ne peux pas imaginer retourner en Croatie. Ce que j'ai fui au Burundi, je l'ai retrouvé dans ce pays. C'est comme renvoyer quelqu'un à la mort.

Benjamin

Pour passer de Bosnie en Croatie, nous avons traversé une rivière sur une barque à rames. Les policiers croates qui nous voyaient arriver ont tiré en l'air pour nous effrayer et nous ont violemment frappés lorsque nous sortions du bateau. J'ai voulu me protéger des coups avec ma main gauche. Je souffre maintenant d'une fracture à la main. Les policiers croates nous ont abreuvés d'injures racistes, nous traitant de « Kunta Klinte » (l'acteur du film « Racine » traitant de l'esclavage des Noirs). Ils nous disaient « Black, vous n'avez pas de place ici ! ». Ils nous ont pris nos téléphones, les chargeurs, les écouteurs, nos ceintures.

Lorsque nous sommes entrés au commissariat à 4h du matin, nous avons été parqués dans un petit espace jusqu'à 17h. Il n'y avait pas de toilettes et nous avions de la peine à respirer. Un homme s'est évanoui et les policiers l'ont sorti.

Ils nous ont forcés à donner nos empreintes et signer un document écrit uniquement en croate, donc incompréhensible.

Nous demandions des explications en anglais, mais ils ne nous répondaient qu'en croate, n'utilisant l'anglais que pour nous donner des ordres. Là, les policiers nous ont conduits dans la forêt et nous ont dit « Allez à Zagreb ! » ... il y avait une centaine de km jusqu'à Zagreb ! Nous avons demandé où nous pouvions prendre un train. Ils nous ont dit : « la gare est à 10 km ». Nous y sommes allés (à pied) et avons dormi dans la gare, avant de poursuivre notre voyage jusqu'en Suisse.

Franck et Raissa

Avec un groupe de Burundais, nous sommes arrivés le soir à la frontière de la Croatie pour passer en Slovénie, en vue de nous installer dans un autre pays européen.

La police croate nous a arrêtés, nous ont embarqués dans un bus sans nous dire la destination. Elle nous a conduits au commissariat et nous a obligés à donner nos empreintes et à signer des documents. Malgré notre demande de traduction et d'explications, elle nous a menacés et nous avons dû signer et donner nos empreintes. Nous avons passé la nuit dans le bureau. Comme nourriture, nous n'avons reçu que des biscuits et de l'eau. Nous avons dormi à même le sol, sur le béton. Trois ou quatre policiers sont venus nous frapper, nous donner des coups de pied, et, durant cette bastonnade, ils ont cassé nos téléphones. Ils nous ont pris nos sacs et notre argent (200 à 300 euros).

Durant la nuit, Raissa, ma femme, a dû aller aux toilettes, mais elles étaient si sales qu'elle a attrapé une infection urinaire, diagnostiquée et soignée seulement ici au centre, à notre arrivée. Sa grossesse a été confirmée, elle a reçu des soins à l'hôpital Pourtalès.

Comme elle a eu des saignements, j'avais peur de perdre ma femme et mon enfant, à cause du stress, du manque de nourriture, du manque de soins et de la violence subie.

Après cette nuit de maltraitance, ils nous ont conduits en bus à la frontière en nous disant que nous ne devons pas rester dans le pays. Nous avons pu passer en Slovénie.

Par la suite, nous avons réalisé que la police croate nous avait fait signer une demande d'asile et nous avait pris nos empreintes, malgré nous, malgré nos explications de vouloir aller plus loin. C'est donc sous la menace que nous avons signé un papier que nous ne comprenions pas. Elle nous a frappés sans raison, et a volé nos biens.

Joseph et Aline

On était en train de marcher avec d'autres personnes dans la forêt, peu après la frontière avec la Bosnie. La police croate nous a attaqués et nous a dit de retourner d'où on venait. On a refusé et on a dit qu'on voulait demander l'asile. Ils ont commencé à taper les hommes, les enfants, les femmes. Ils nous prenaient par le col. Nous avons tous été tapés aussi. Moi j'ai été tapée dans le dos et mon mari au genou. Il a encore mal. Ils ont tapé très fort avec leur matraque. On a commencé à pleurer, à faire du bruit. Certains se sont enfuis. Ils ont pris nos téléphones, mais pas notre argent car on l'avait caché. Après 45 minutes, un bus de police est arrivé. On est tous entrés dedans et arrivés devant un poste de police.

On est restés pendant 7h assis dans la cour. La pluie tombait. Ils ne nous ont rien donné à manger ni à boire.

Ils ont ensuite séparé les familles des autres. Ils ont demandé nos identités et ils nous ont donné un papier qui disait qu'on avait 7 jours pour quitter le pays. Ils ont pris nos empreintes. On a dit qu'on voulait demander l'asile en Croatie. Ils ont refusé. Ils nous ont fait monter dans des voitures et nous ont déposés à la gare routière. C'était 22h. On a pris des taxis pour aller à Zagreb.

Amir

J'ai quitté l'Afghanistan en 2018, j'avais 13 ans. J'ai traversé l'Iran puis la Turquie. En Turquie, je suis resté environ 9 mois avant de pouvoir continuer mon voyage d'exil. Je suis arrivé en Grèce, sur l'île de Lesbos, dans le camp de Moria. Je suis resté un an et demi en Grèce entre 2020 et 2021, dans des conditions difficiles, pendant la pandémie. J'ai été transféré à Athènes et depuis là, j'ai continué mon voyage par la route des Balkans.

J'ai traversé l'Albanie et le Monténégro, en restant environ une semaine dans chacun de ces pays, puis je suis arrivé en Bosnie. Je suis resté bloqué environ 3 mois dans le Nord de la Bosnie, près de la frontière vers la Croatie, entre été et automne 2021.

J'ai fait plusieurs tentatives d'entrer en Croatie mais j'ai été violemment refoulé à chaque fois par la police croate. C'est seulement à la 5e tentative que j'ai pu entrer en Croatie. Depuis la Bosnie, j'ai marché dans la forêt pour traverser la frontière à pied. A chaque fois, les policiers croates étaient violents avec nous quand on entrait en Croatie. Ils nous ont arrêtés, frappés et mis dans un fourgon sans fenêtre pour nous ramener en Bosnie, environ 20 personnes entassées dans le fourgon. Ils nous criaient des choses en Croatie, et disaient en anglais « Don't come back ! ». Ils ne permettaient à personne de demander l'asile, c'était impossible. Une fois, j'étais avec une famille qui était fatiguée et qui a demandé l'asile mais les policiers n'ont pas accepté et ils ont aussi refoulé cette famille.

Dans la forêt, les policiers croates nous menaçaient et nous frappaient violemment. Ils nous disaient « Mettez-vous les uns à côté des autres! » et ils nous frappaient tous, fort, avec leurs armes, avec des morceaux de bois, avec du métal ou avec leurs mains. Les policiers croates m'ont aussi fouillé plusieurs fois, de manière très humiliante, dehors dans la forêt et une fois dans un poste de police, me forçant à rester entièrement nu.

Mais le pire, c'est que les policiers Croates m'ont pris toutes mes affaires et ils ont tout brûlé devant moi. Ils ont brûlé mon sac, mes papiers, mes vêtements, tout. Il me restait seulement un t-shirt, mon pantalon et mes chaussures. J'avais froid. C'était horrible.

En brûlant mon sac, ils ont aussi brûlé ma taskira, le document afghan qui prouve mon identité et mon âge, me privant de la possibilité de m'identifier. Ce qui m'a posé de grands problèmes en arrivant en Suisse. Et avec la situation actuelle en Afghanistan, c'est impossible de faire venir des papiers depuis mon pays pour prouver mon âge et mon identité.

Une autre fois, j'ai traversé la frontière par la forêt et par une rivière avec un groupe où il y avait une famille avec un petit enfant très malade. Cette fois-ci, quand la police croate nous a arrêtés, elle a pris tout le groupe et a amené le petit garçon malade à l'hôpital. Avec le reste du groupe, ils nous en emmenés au poste de police. C'est là qu'ils nous ont pris les empreintes. Au poste de police, ils m'ont demandé mon âge mais quand j'ai dit 16 ans, ils ne m'ont pas cru. Ils ont décidé que je n'étais pas mineur. C'est la police qui a décidé de mon âge. Ils m'ont donné deux ans de plus, 18 ans, et mis dans un camp avec des adultes.

Quand j'ai pu sortir du camp, j'ai continué mon voyage vers l'Italie en train. J'ai pris un train pour Zagreb, ensuite un autre train et en marchant trois jours à pied, je suis arrivé en Slovénie. J'ai aussi été arrêté par la police slovène, j'ai passé une nuit au poste de police. Ils m'ont pris mes empreintes. Après, ils m'ont mis dans un camp avec des adultes, où je suis resté 25 jours. Mais dès que j'ai pu sortir du camp, j'ai pris un billet de train pour une ville à la frontière entre la Slovénie et la Croatie. J'ai réussi à entrer en Italie en train. Je suis arrivé à Venise, où je suis resté un jour et une nuit, puis à Milan, où je suis resté plusieurs jours. Depuis Milan, j'ai essayé une première fois d'aller en Suisse en train mais à Chiasso, les douaniers suisses m'ont renvoyés en Italie. Je leur ai dit que je voulais demander l'asile, que j'étais mineur et que j'avais un oncle à Lucerne. Mais ils ne m'ont pas cru. Ils m'ont demandé d'écrire le nom de mon oncle : je ne sais pas écrire avec votre alphabet, seulement en Farsi. Comme je ne pouvais pas écrire le nom de mon oncle, ils ont dit que je mentais et ils m'ont expulsé.

Amir – suite

La deuxième fois, j'ai pris un train direct depuis Milan et cette fois-ci j'ai pu entrer en Suisse. C'était fin novembre 2021. C'est là que j'ai enfin pu demander l'asile, mais comme j'ai été forcé de donner mes empreintes en Croatie, ma demande d'asile a été refusée par la Suisse. Pour la procédure d'asile, j'ai dit mon âge réel, 16 ans et demi, mais comme je n'avais plus mes papiers, ils ne m'ont pas cru. Ils ont fait des tests médicaux pour déterminer mon âge. Après des radios et des tests osseux sur mon corps, ils ont décidé que je ne suis pas mineur mais tout juste majeur, 18 ans, deux ans de plus que mon âge réel.

Comme mon mandataire juridique a fait recours contre cette décision sur mon âge, toute la procédure avec la justice a pris du temps, ce qui fait que le délai Dublin de 6 mois s'est arrêté. Cela signifie que je suis toujours dans ce délai depuis mon arrivée en Suisse le 29.11.2021, alors que normalement le délai Dublin dure 6 mois. Cela fait bientôt un an que je suis en Suisse mais la Suisse veut toujours me renvoyer en Croatie.

Je veux juste vivre en sécurité, pouvoir me poser quelque part et pouvoir étudier.

Je ne veux pas retourner en Croatie, je ne veux pas revivre les violences et les mauvais traitements que j'y ai subi. Je ne veux pas retourner dans le camp où je suis resté enfermé trois mois. En Croatie, tout le monde était toujours dur, violent avec nous, avec beaucoup d'humiliations et de racisme envers les réfugiés. Ce n'est pas une vie digne.

J'ai quitté l'Afghanistan pour pouvoir vivre en paix, pas pour être maltraité comme en Croatie. Je suis venu ici pour vivre, pour étudier, pas pour subir des violences encore plus dures. Je ne peux pas imaginer retourner en Croatie car j'y ai subi beaucoup de violences et d'humiliations. J'ai vécu les pires moments de ma vie en Croatie.

Clarisse, Amina et Ibrahim (sœurs et frère)

Nous avons quitté le Burundi en avion pour rejoindre la Serbie, avec nos passeports. Nous sommes partis de Belgrade à pied à travers la forêt, avons rencontré d'autres personnes qui se dirigeaient vers la frontière et avons passé en Bosnie en traversant une rivière, ce qui fut difficile et périlleux. Plusieurs d'entre nous ont perdu leurs documents dans cette traversée.

Près de la frontière serbe (sur sol bosniaque), certains d'entre nous sont allés à la gare routière. Il faisait nuit et il pleuvait. La sécurité de la gare a appelé la police qui, devant nous, a séparé des enfants de leurs parents, renvoyant les parents en Serbie et laissant les enfants avec nous. Ces enfants et nous avons été mis dans un « family camp », d'où nous sommes repartis au bout de quelques jours. Nous ne savons pas si les enfants ont retrouvé leurs parents.

Près de la frontière croate, des policiers nous ont arrêtés et certains d'entre nous n'avaient pas de document à leur montrer. Les policiers nous ont refoulés dans la forêt au milieu de la nuit. Nous avons fait trois tentatives pour essayer de passer la frontière et chaque fois nous sommes tombés sur des policiers menaçants. L'un de nous s'est fait taper si fort qu'un os de sa main est encore démis. Nos téléphones ont été cassés sciemment ou alors parce qu'ils tombaient de nos poches lorsque nous recevions des coups. Des lunettes ont été cassées. Les policiers nous menaçaient aussi avec leurs chiens. Nos enfants ont été terrorisés.

Il y a entre autres un policier appelé Marc. Il est très grand et musclé, très brutal. Il insulte tout le monde et, bien que nous ne comprenions pas les mots employés, le ton et la rage sur son visage sont très explicites.

Lors de notre troisième tentative, nous avons réussi à passer en Croatie et les policiers qui nous ont trouvés sur le territoire croate nous ont emmenés en prison, avec femmes et enfants. Il n'y avait pas de toilettes, rien à manger et ils nous ont pris nos empreintes par la force.... Nous n'avions pourtant pas demandé l'asile en Croatie !

Nous avons reçu un papier valable 7 jours, écrit en croate seulement et ils nous ont dit de quitter au plus vite la Croatie.

Ils nous ont mis dans un minibus fermé, sans lumière et avec une climatisation poussée à fond. Ils nous ont emmenés à la gare, nous ont fait descendre brutalement en criant « go, go !! ».

Nous avons pris le train jusqu'à Zagreb. Nous n'avions rien à manger, pas de lieu où dormir et nous avons tout de suite cherché des moyens pour quitter la Croatie. Nous sommes allés jusqu'à la frontière de la Slovénie en taxi et nous sommes passés en Slovénie par la forêt. En Slovénie, des policiers nous ont emmenés au commissariat puis dans un camp de réfugiés. Il y a des camps pour célibataires et d'autres pour les familles.

Amina a écrit une lettre de demande pour pouvoir partir pour la Suisse et l'a donnée au commissariat. Nous sommes partis pour Chiasso et de là nous sommes allés au centre d'accueil.

Abel a accompagné en partie Clarisse, Amina et Ibrahim (cf. témoignage précédent) et a tenu à ajouter des éléments personnels de son propre parcours :

Les policiers nous ont pris nos chaussures et nous ont obligés à marcher pieds nus dans la forêt. Ils nous ont menés jusqu'à la rivière Korana et nous ont pris nos pantalons. Ils nous ont battus parce que nous ne voulions pas traverser cette rivière tumultueuse pour retourner en Bosnie. Nous avons marché le long de la rivière et pour finir, les policiers nous ont rendu nos souliers et pantalons et nous ont raccompagnés jusqu'en Bosnie. Nous avons fait sept tentatives pour entrer en Croatie. Chaque fois nous avons été attrapés et battus. La huitième fois, nous avons pu passer. Je souffre encore beaucoup des côtes à cause des coups. La nuit, j'ai beaucoup de peine à dormir et me réveille en sursaut car je fais chaque fois le même cauchemar où les policiers crient « go back ! ».

Georges, Désire et Etienne

Témoignage raconté par le mari, Georges, qui a voyagé avec sa femme, Désire, et leur enfant de 6 ans, Étienne.

Nous sommes un couple avec un enfant de 6 ans. Nous avons quitté le Burundi le ** août en avion pour la Serbie. Trois jours plus tard, nous sommes partis à pied pour la Bosnie et il nous a fallu encore deux pour rejoindre la Croatie.

Nous avons été attrapés à 8h du matin le ** septembre par la police croate.

Les policiers m'ont roué de coups de poing et ont emmené ma femme et mon fils. Ils m'ont tabassé, pris mon argent, cassé mon téléphone.

Je demandais où était ma femme et mon fils et personne ne me répondait. Lorsque les policiers les ont emmenés ma femme a refusé de les suivre et les policiers l'ont giflée devant mon fils. Depuis ces événements, il est terrorisé dès qu'il voit des policiers, même ici en Suisse.

Ils m'ont ensuite mis dans un minibus avec une climatisation poussée à fond. Il faisait très froid. Cette climatisation très bruyante empêchait quasiment d'entendre mes cris. Les policiers m'ont emmené au commissariat et ont pris mes empreintes de force. Ils me giflaient à tout moment car je demandais où était ma famille.

À 22h, ils m'ont donné le papier « seven days » et m'ont mis dans le parking des taxis et de la gare des trains. Je me suis assis sur un banc du parc. Ma femme est arrivée là plus tard dans la soirée, avec notre fils et ma sœur qu'elle venait de rencontrer au commissariat. Les deux femmes avaient été frappées par des policiers et ma sœur, qui portait des lunettes, se retrouvait avec des lunettes cassées et une blessure au visage. Elles avaient

été enfermées, avec l'enfant, dans une cellule de 8h du matin à 22h ne recevant que de l'eau et du pain sec. La mère a été séparée de son fils pendant un certain nombre d'heures. Son téléphone a été cassé. Ces policiers frappent les parents devant leurs enfants. Ils ne respectent pas les femmes et les enfants. C'est terrible !

J'avais réussi à garder de l'argent caché dans mes souliers et nous avons pu prendre ensemble un taxi à 23h pour aller jusqu'à la frontière slovène. Nous avons passé la frontière à pied, sans problème. Les policiers slovènes nous ont arrêtés et menés au commissariat où on nous a demandé si nous voulions recevoir l'asile ici. Nous avons répondu que nous voulions aller en Suisse et ils nous ont relâchés à 8h du matin.

Nous avons continué notre chemin et à 19h avons pris le train pour l'Italie jusqu'à Trieste puis Milan où nous sommes arrivés à minuit. Nous avons repris un train jusqu'à la frontière suisse et avons traversé la frontière à pied jusqu'à Capo Lago. Nos pieds étaient gonflés. C'était le ** septembre. On a marché encore jusqu'à Bellinzona où nous sommes restés deux jours. Une dame nous a payé le billet de train jusqu'au centre et nous avons pu y déposer une demande d'asile.

Mon fils a tellement peur des policiers (même d'une dame policière et des voitures de police qu'il voit à Boudry) que nous avons demandé qu'il puisse voir un psychiatre pour enfants. Nous espérons que ce sera possible.

Ma sœur était partie du Burundi avant nous et elle a perdu son mari et ses enfants de 9 ans et 5 ans lors de la traversée de la forêt en Bosnie. Elle n'avait pas de téléphone et n'a pas pu les retrouver.

Les employés du SEM, au centre, ont dit qu'ils vont essayer de rechercher sa famille.

Chris

Mon frère et moi avons eu des problèmes politiques au Burundi et nous nous sommes réfugiés en Tanzanie, chez un cousin. Nous avons appris que nous étions recherchés par les Services secrets et nous avons pris l'avion pour la Serbie, puis sommes allés en direction de la Bosnie et de la Croatie.

Nous avons tenté d'entrer en Croatie à cinq reprises. Chaque fois, nous avons été attrapés par les policiers croates et maltraités. La cinquième fois, les policiers ont mis tous les membres de notre groupe dans un fourgon en plein soleil et nous ont laissés là toute la journée. Nous étions serrés et manquions d'air. Le soir, ils nous ont débarqués dans une forêt et nous indiquant la direction de la Bosnie.

Avec mon frère, nous avons décidé d'essayer de contourner la forêt pour continuer notre chemin en direction de la Slovénie. Les policiers nous ont vus et ont lâché leurs chiens. Ils ont tiré au pistolet... en l'air je pense, mais sur le moment, j'ai cru qu'ils avaient tué mon frère. En effet, celui-ci est tombé dans un ravin et a roulé en bas de la pente. Je ne l'ai plus vu.

Je me suis mis à pleurer et les policiers m'ont frappé au visage et m'ont cassé le genou avec leur matraque.

Ils m'ont mis dans le coffre de leur voiture et m'ont emmené dans une maison où j'ai été enfermé. J'ai demandé l'aide d'un médecin, mais ils m'ont laissé là, sans rien à boire ni à manger et sans aide.

Le matin, ils m'ont emmené au commissariat. J'avais très mal. J'ai rencontré là une famille burundaise, qui, comme moi avait perdu ses papiers dans la fuite. Le père de famille m'a proposé de dire que nous étions tous de la même famille, afin de pouvoir rester ensemble. Les policiers nous ont enfermés dans une maison vide et ont pris nos empreintes. Ils nous ont donné un papier écrit en croate, mais ne nous ont rien fait signer. Nous avons pu partir.

J'ai fait le voyage jusqu'en Suisse et ai retrouvé mon frère à Boudry : il avait pu s'échapper et continuer sa route !

Jeanne

Je suis partie du Burundi en avion jusqu'en Serbie, puis en bus jusqu'à la frontière de la Bosnie. Avec d'autres réfugiés, nous avons marché sans problème toute la nuit dans la forêt. Un de nous avait un GPS. Arrivés à la frontière croate, nous avons dormi puis appelé l'OIM pour qu'ils interviennent auprès de la police. La police est arrivée et nous a fait nous agenouiller par terre, avec les mains en l'air. Ils nous ont fouillés un par un et nous ont fait asseoir en cercle. Ils nous poussaient avec le canon de leurs fusils.

J'ai été mise avec 10 autres personnes dans une voiture grillagée et nous avons été amenés en prison où nous sommes restés durant huit heures, sans manger et avec un seul WC.

Les policiers nous ont donné des documents à remplir et nous ont amenés dans un container. Ils refusaient de nous permettre d'aller aux toilettes. Ils ont fermé la porte à clef puis ont pris peu à peu nos empreintes.

Nous avons été mis durant trois jours dans un centre d'asile dont on ne pouvait pas sortir. La nourriture était déposée par terre devant la porte et nous devions attendre que les policiers partent pour la prendre.

Deux policières croates m'ont obligée à faire une interview. Après cela, j'ai pu sortir du camp. Nous étions plusieurs à partir ensemble. Nous avons peur que la police nous rattrape et nous sommes allés dans la montagne pour nous cacher. Un villageois nous a dénoncés et la police est venue. Nous avons été remis en prison puis amenés à la gare. Il n'y avait pas de train. Nous avons peur de la population car nous avons été insultés à plusieurs reprises par des villageois.

Finalement, nous avons pu nous en aller et rejoindre la Slovénie, puis l'Italie et la Suisse.

Paul et Oscar

Je suis parti en avion le 24 juin 2022 du Burundi pour Belgrade en Serbie. J'y suis resté jusqu'au 5 septembre, date à laquelle je suis parti pour la Bosnie en bus avec Oscar, jeune Burundais rencontré à Belgrade. Nous avons rejoint un groupe d'une soixantaine de personnes qui, comme nous, devait traverser la rivière qui sépare la Serbie de la Bosnie en bateau. Le passeur s'était organisé avec le propriétaire du bateau.

En Bosnie, nous sommes allés à pied jusqu'à une station de bus à travers la forêt. A la gare des bus, des soldats interpelaient les migrants qui arrivaient. Oscar et moi avons pu rapidement prendre un ticket de bus et grimper dans un de ceux-là. Bien d'autres personnes ont été arrêtées et envoyées dans un camp de réfugiés et n'ont pas pu continuer leur voyage. Arrivés à Tuzla, nous avons pu prendre un taxi qui nous a amenés à la frontière avec la Croatie. Notre but était de venir en Suisse.

Nous avons tenté d'entrer à pied en Croatie par la forêt et avons rencontré des personnes qui venaient d'être refoulées par la police croate. Nous nous sommes répartis en deux groupes et le nôtre a passé la frontière vers 3h du matin. Nous avons marché pendant une heure, avant d'être arrêtés par des policiers qui nous ont fait nous asseoir sur la route. Ils ont ramassé tous les téléphones qu'ils ont mis dans un sac, les écouteurs, les chargeurs, nos rasoirs.

Ensuite, ils nous ont fait entrer dans une camionnette complètement fermée et obscure. On était très serrés, sans air, et enfermés à clef. Des gens se sont mis à vomir.

La camionnette nous a amenés dans une grande forêt où les policiers nous ont fait sortir deux par deux, dans divers endroits de la forêt. C'était 5h du matin. On ne savait pas où on était. Les policiers nous ont dit : « Zagreb, c'est par là », en nous montrant une direction... en fait, c'était le chemin pour retourner à la frontière avec la Bosnie. Ils nous ont redonné nos téléphones, mais le mien ne fonctionnait plus.

Nous avons marché pendant trois jours et nous nous sommes retrouvés en Bosnie, dans un village où nous avons demandé de l'eau et à manger. Un garçon nous a aidés à passer en Croatie contre 250 euros. Il a appelé un petit taxi qui nous a amenés jusqu'à une maison abandonnée sur la frontière. Là, nous avons rencontré des familles. Le passeur nous a répartis, nous les célibataires, dans diverses familles et nous avons passé la frontière à 3 heures du matin le 10 septembre. Ma « famille » était formée de cinq femmes, cinq hommes et des enfants.

Alors que nous étions assis pour nous reposer, des policiers sont arrivés et nous ont sauté dessus en giclant du poivre. Tout le monde s'est mis à pleurer, les yeux nous brûlaient, les enfants hurlaient.

Les policiers nous ont amenés au commissariat, nous ont pris nos empreintes de force et nous ont donné des papiers « Seven days » écrits en croate seulement. Nous avons dormi par terre. J'ai dit aux policiers que je ne voulais pas rester. Ils se sont fâchés. Ils nous ont remis dans la camionnette jusqu'à la gare des trains. Oscar et moi avons pris un train jusqu'à Zagreb. Nous avons essayé de trouver un taxi pour aller en Slovénie. La police nous a arrêtés, près de la frontière disant que nous devions retourner en Bosnie et que nous n'avions pas le droit d'aller en Slovénie. Nous sommes retournés à Zagreb. Nous avons passé la nuit dans la gare, sommes partis à pied pour la Slovénie et avons pu atteindre Ljubljana. Là, nous avons pu prendre un train pour l'Italie, puis la Suisse.

Ferdinand et Elias

Nous sommes arrivés en Serbie, et nous nous sommes rencontrés en Bosnie. A la frontière avec la Croatie, les policiers nous ont pris nos téléphones et notre argent, ils nous ont renvoyés en Bosnie. Nous avons été nourris par des villageois de Bosnie.

Nous avons fait cinq tentatives pour entrer en Croatie et avons reçu beaucoup de coups de la part des policiers croates. La cinquième fois, nous avons été amenés au poste de police où on a voulu prendre nos empreintes. Nous n'avons pas voulu signer le papier que les policiers nous tendaient et ils nous ont menacés de nous faire payer 3500 euros car nous étions entrés illégalement en Croatie. Nous avons demandé à voir un avocat avec un traducteur pour comprendre ce qu'on nous demandait de signer. Les policiers nous ont menacés avec matraques et pistolets et finalement nous avons accepté de donner nos empreintes et avons signé le document.

Nous sommes restés toute la journée enfermés, sans manger ni boire. Tout un groupe a finalement été entassé dans une camionnette et emmené jusqu'à Zagreb. Nous manquions tellement d'air qu'un membre du groupe s'est évanoui.

À Zagreb, nous sommes restés durant deux jours dans un centre fermé. On nous imposait toutes sortes de règles, comme celle de manger en 10 minutes et l'interdiction de boire de l'eau en mangeant.

Quand nous avons pu partir, nous avons pris le train pour aller en Slovénie, puis en Italie et en Suisse où nous sommes arrivés le 14 août. Elias a été violemment frappé sur les côtes par les policiers et est actuellement en traitement car il souffre beaucoup.

Damien et Sandra

Damien et Sandra ont voyagé avec leurs deux enfants de 4 ans et de 7 mois.

On était un groupe de 7-9 personnes qui marchait. Il pleuvait ce jour-là. On a franchi la frontière entre la Bosnie et la Croatie et après environ 20 minutes de marche, une voiture de police est arrivée. On a pensé qu'ils venaient nous aider comme on était des réfugiés. On pensait qu'ils allaient nous protéger. J'étais content.

Ils nous ont demandé de revenir sur nos pas. On l'a fait, puis ils nous ont demandé de nous asseoir sur le sol. Il pleuvait très fort. On était dans la boue avec des habits pas adaptés, surtout pour notre bébé de quelques mois. Ils nous ont dit : « Vous devez partir ». Ils avaient un chien avec eux. Ils avaient une matraque et m'ont frappé ainsi que les autres hommes. Les femmes et les enfants criaient. Ma femme avait accouché par césarienne et sa cicatrice lui faisait mal. Notre bébé était mouillé et froid. On l'a emballé avec nos habits.

Tout d'un coup, la police a vu une caméra dans les arbres et a réduit l'intensité des violences. S'il n'y avait pas eu cette caméra, ils nous auraient frappé encore plus fort.

On est restés comme ça assis jusqu'au soir. Eux étaient dans leur voiture. Ensuite, une autre voiture est arrivée et ils nous ont demandé de monter dedans. Ils nous ont emmenés au poste de police. Ils nous ont mis dans une pièce tous ensemble. Après 30 minutes, ils nous ont appelés un par un. Ils nous ont pris en photo. Je pensais qu'ils allaient nous aider. Je leur ai dit que je voulais continuer et aller en Suisse. Ils ont pris nos empreintes de force. On avait très froid.

Le soir tard, ils nous ont amenés un petit morceau de pain sec avec de l'eau, c'est tout. Rien pour le bébé. Ils nous ont donné un papier, mais ils ne nous ont pas dit ce qu'il était écrit dessus. Ensuite, ils nous ont amenés dans une gare. Il faisait nuit. On a dormi dans le parc à côté de la gare. Il pleuvait de nouveau. Je remercie Dieu que mon bébé soit toujours en vie. On est restés là 3 jours, on ne savait pas quoi faire. Ensuite on a pris un taxi pour la frontière avec la Slovénie. On a dû recommencer à marcher. On a passé 3 jours en Slovénie, puis c'était l'Italie et finalement la Suisse. On a passé de nombreux jours sans dormir. On est parti pour trouver de la sécurité, on ne peut pas accepter de retourner dans un endroit où on serait maltraités.

Lionel et Issa

Avec mon frère et ma sœur, j'ai fui le Burundi pour aller en Ouganda, car mes parents ont été tués par le pouvoir. Ils faisaient partie de l'opposition. J'y ai obtenu un permis de réfugié. Cette année, je devais être renvoyé au Burundi. J'ai quitté l'Ouganda en juin. J'ai passé par la Serbie, la Bosnie, la Croatie, la Slovénie, l'Italie et je suis arrivé en Suisse avec ma famille.

A la frontière croate, nous avons été pris par la police et emmenés au commissariat où j'ai été matraqué, ma femme un peu moins, mais elle a été blessée. Elle a dû donner ses empreintes. Moi pas. Nous avons reçu notre expulsion, nous avons 7 jours pour quitter le pays. Ma femme a été emmenée dans un centre, le transport s'est mal passé. Moi, j'ai dormi dans un parc.

Après deux jours, ma femme s'est enfuie du centre et nous nous sommes retrouvés et sommes partis pour la Slovénie. Après la frontière, les policiers nous ont emmenés au commissariat. Ils nous ont interrogés sur les causes de notre départ du Burundi. Nous avons compris que si nous n'acceptons pas l'asile, ils nous renverraient en Croatie. Nous avons accepté l'asile, mais nous n'avons pas donné nos empreintes. Deux jours plus tard, nous partions pour l'Italie.

Il me reste des séquelles dans le dos, je suis allé à l'infirmerie ; j'ai maintenant des problèmes de tension.

Ce qui s'est passé en Croatie m'a rappelé tout mon vécu au Burundi et les menaces de mort qui planent sur moi encore aujourd'hui et j'ai peur.

Fragments

« Lors de mon arrivée en Croatie, j'ai été arrêté par des policiers qui m'ont violemment frappé. Je souffre encore de ces coups dans les côtes. Ils m'ont parqué dans un garage sans lumière ni toilettes, ni rien à manger, avec de nombreuses autres personnes. »

« Avant, notre enfant était toujours calme et patient. Mais depuis le voyage, à cause du stress de la situation d'accueil, il est devenu plus inquiet, plus agressif et est souvent en colère. »

« Je me suis retrouvée seule avec deux policiers qui se moquaient de moi. Ils ont commencé à me déshabiller et à mettre leurs doigts partout, dans mon vagin, dans mon anus, sur mes seins. Je me débattais, mais ils m'ont giflée à nouveau et l'un des deux me tenait les bras avec force. Ils m'ont laissée me rhabiller puis m'ont amenée dans la pièce à côté où il y avait ma fille et d'autres réfugiés. J'étais tellement mal... je ne pouvais plus rien dire. »

« A 11h du matin, la police nous a rattrapés et nous a obligés à nous asseoir sur la route, face à une rivière. Nous y sommes restés pendant sept heures. Vers 19h, deux bus avec des vitres fumées sont arrivés et nous ont embarqués. Nous avons été enfermés dans un cachot où nous sommes restés deux jours sans nourriture et sans eau. Les policiers n'apportaient à manger et à boire que pour les enfants. »

« La police croate nous a tabassés et nous a menacés. Pour nous protéger, nous avons dit que certains d'entre nous étaient journalistes. Et quand on leur a parlé des problèmes politiques qui nous empêchent de retourner dans notre pays, ils se sont moqués de nous. »

« Après nous avoir frappé, la police nous a pris nos empreintes digitales et forcés à signer des documents que nous ne comprenions pas. Puis ils nous ont renvoyés dans la forêt. Je n'avais plus d'argent ni de téléphone car ils m'ont tout volé. Je viens de recevoir une confirmation de décision de renvoi vers la Croatie. Mon recours a été rejeté. »

« La police croate nous a attaqués et nous a dit de retourner d'où on venait. On a refusé et on a dit qu'on voulait demander l'asile. Ils ont commencé à taper les hommes, les enfants, les femmes. Ils nous prenaient par le col. Nous avons tous été tapés aussi. Moi j'ai été tapée dans le dos et mon mari au genou. Il a encore mal. Ils ont tapé très fort avec leur matraque. »

« Les policiers croates ont tué une partie de moi. Je fais beaucoup de cauchemars, qu'ils sont en train de m'enterrer là-bas. Ces personnes-là, je ne les considère pas comme des humains. Ils n'ont pas de cœur, ils sont très méchants. C'est impossible pour moi de trouver les mots pour exprimer ce que je ressens vis-à-vis de la Croatie. J'ai vécu l'enfer là-bas. Je fais tout pour l'oublier. »

« Lors de mon passage dans un camp en Slovénie, j'ai été mise par la police dans un container avec que des hommes agressifs qui fumaient tout le temps. J'avais peur pour la santé de mon bébé. »

« Ensuite, le matin, ils ont pris nos noms et nos photos, puis ils ont pris nos empreintes digitales de force en disant qu'ils allaient nous ramener en Serbie. Pour moi, avec une jambe cassée et neuf enfants, c'était très difficile pour moi de rentrer et je n'avais pas le choix. »